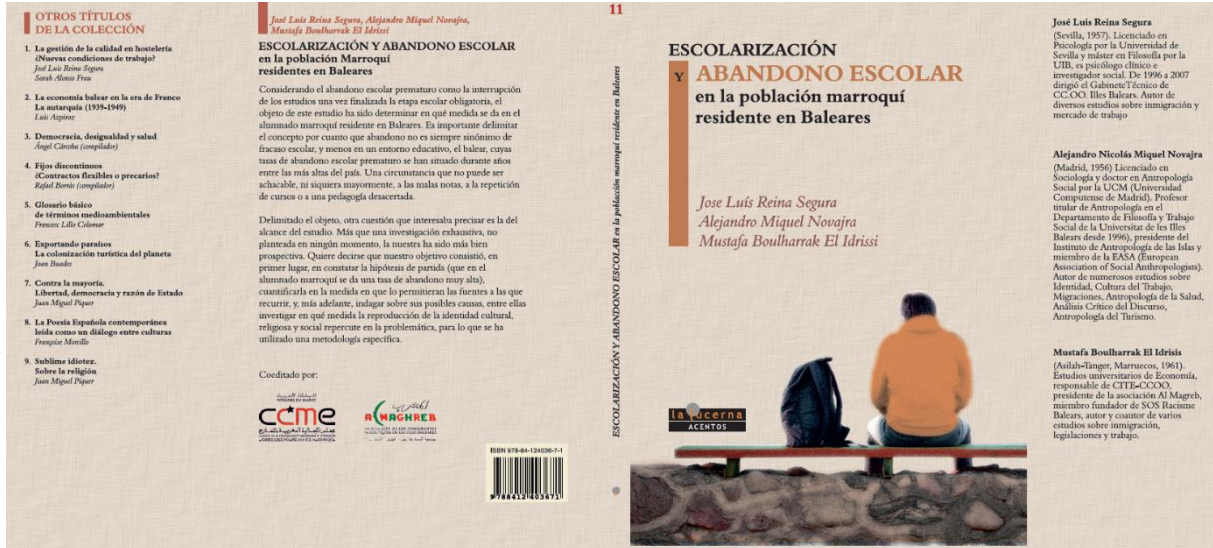




SCOLARISATION ET ABANDON SCOLAIRE AU SEIN DE LA POPULATION MAROCAINE RÉSIDANT AUX BALEARES

Résumé exécutif

Octobre 2025

Présentation

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'analyse de la situation des communautés marocaines à l'étranger, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a soutenu la réalisation d'une étude scientifique sur la scolarisation et l'abandon scolaire des enfants de la communauté marocaine résidant aux îles Baléares.

Avec environ un million de résidents marocains, l'Espagne est en effet la deuxième destination, après la France, de l'émigration marocaine, avec environ quarante mille résidents dans la Communauté des Baléares, ce qui en fait le deuxième groupe étranger le plus important, après les Allemands.

La présente étude fait suite à une récente enquête réalisée par le CCME en 2015, qui avait mis en évidence un problème majeur en matière de scolarisation des enfants de migrants marocains dont un faible engagement des parents dans le domaine scolaire et dans le suivi des études de leurs enfants, les taux élevés d'absentéisme et d'abandon scolaire, ainsi que la faible scolarisation des enfants de 3 à 6 ans dans le premier cycle du primaire.

Compte tenu de l'impact de la scolarisation dans tous les domaines de la vie sociale, et notamment dans la qualification professionnelle et l'emploi, il a été jugé nécessaire de mener une étude plus spécifique sur le décrochage scolaire, en vue d'en analyser les causes et de suggérer des stratégies possibles pour y remédier, ou à tout le moins pour réduire les effets d'un phénomène qui touche à des degrés variables le reste de la population scolaire des Baléares.

Les dix années qui se sont écoulées depuis l'enquête de 2015 ont permis de comparer la situation éducative d'alors et celle d'aujourd'hui, qui s'est considérablement améliorée à bien des égards.

Bref résumé de l'analyse quantitative

1. Selon les données de 2024, les Baléares sont la deuxième communauté autonome d'Espagne en termes de taux d'abandon scolaire précoce (18,2 %) après Murcie (18,7 %).
2. En 2022, 6 723 élèves marocains étaient scolarisés, soit 23,2 % de la population marocaine totale. De 2010 à 2022, le nombre d'élèves a augmenté de 165,02 %, tandis que la population marocaine totale a augmenté de 121,11 %.
3. De 2010 à 2022, le pourcentage d'élèves marocains par rapport à l'effectif scolaire total des Baléares est passé de 2,62 % à 3,95 %.
4. De 2010 à 2023, le nombre d'élèves marocains inscrits en deuxième cycle de maternelle est passé de 804 à 1 542 (soit une augmentation de 91,79 %), et en

primaire de 1 730 à 3 373 (soit une augmentation de 94,97 %). L'augmentation du nombre total d'élèves dans les Baléares a été respectivement de 8,37 % et 5,59 %.

5. Pour la même période, le nombre d'élèves marocains dans l'enseignement secondaire est passé de 1 357 en 2010 à 1 640 en 2023 (soit une augmentation de 120,85 %). Cette faible augmentation par rapport aux étapes précédentes s'explique par deux raisons : a) beaucoup ont choisi de passer à une formation professionnelle de base et b) d'autres, pendant la pandémie et les deux années suivantes, sont retournés au Maroc pour des raisons économiques.
6. Dans l'enseignement professionnel de niveau intermédiaire, le nombre d'inscrits marocains est passé de 94 en 2010 à 253 en 2023, soit une augmentation de 169,15 %. La participation moyenne des femmes était de 51,38 % et celle des hommes de 48,62 % ; pour l'ensemble des élèves des Baléares, ces chiffres étaient respectivement de 47,39 % et 52,61 %. Parmi les spécialités comptant le plus d'inscrits marocains, les étudiantes ont privilégié la gestion administrative (72,74 %), les techniques commerciales (61,42 %), la pharmacie et la parapharmacie (89,12 %) et l'aide aux personnes handicapées (96,55 %), ainsi que la coiffure, la cosmétique, l'esthétique et la beauté, la boulangerie, la pâtisserie et la confiserie. Les garçons se sont orientés vers le guidage en milieu rural et les loisirs (95 %), les installations électriques et automatiques (99,66 %), la cuisine et la gastronomie (52,27 %), les systèmes micro-informatiques et réseaux (94,74 %), la carrosserie (100 %), l'électricité des véhicules et des automobiles (100 %) et, en général, toutes les spécialités de maintenance et de réparation. En substance, cette répartition des élèves marocains par spécialité et par sexe diffère peu de celle de l'ensemble des élèves.
7. La présence des élèves marocains dans l'enseignement professionnel supérieur est beaucoup moins importante, même si elle est en augmentation. De 17 inscrits en 2010 à 128 en 2023, ce qui représente une augmentation de 652,94 %, contre 112,11 % pour l'ensemble des élèves. L'analyse par sexe montre non seulement que le pourcentage de femmes était plus élevé (57,57 % contre 42,43 % d'hommes), mais aussi qu'il a augmenté par rapport à la répartition observée dans l'enseignement professionnel moyen, ce qui indique une plus grande persévérance des élèves marocaines dans la poursuite de leurs études. La répartition dans l'ensemble des élèves était proportionnellement plus équilibrée (52,74 % de femmes, 46,27 % d'hommes).
Le choix des spécialités par sexe a peu varié par rapport à celui observé dans le cycle moyen. Les filles marocaines se sont orientées vers l'assistance à la direction (68 %), l'administration et les finances (74,52 %), le marketing et la publicité (83,33 %), le commerce international (67,83 %) et les domaines liés à la santé et au travail social

: diététique (65,38 %), documentation et administration sanitaires (100 %), hygiène bucco-dentaire (94,74 %), laboratoire clinique et biomédical (100,00 %), éducation infantile (91,78 %) et intégration sociale (83,33 %). Les garçons optent pour les systèmes électroniques et informatisés (100 %), les systèmes de télécommunications et informatiques (100 %), l'administration des systèmes informatiques en réseau (87,50 %), le développement d'applications web (88,52 %), la maintenance des installations thermiques et fluidiques (100 %) ou l'automobile (100 %).

Il convient de noter que, en termes relatifs, malgré l'augmentation notable enregistrée à ce niveau d'enseignement, si l'on compare les données avec le nombre total d'élèves, on constate que le choix des spécialités des élèves marocains reste très limité par rapport au nombre de spécialités proposées, ce qui laisse penser que le choix de la spécialité résulte d'une combinaison entre vocation et perspectives d'employabilité.

8. En termes de pourcentage dans chaque population scolaire, en 2023, sur l'ensemble des élèves marocains, 3,57 % suivaient une formation professionnelle de niveau intermédiaire, 1,81 % une formation professionnelle de niveau supérieur et 2,10 % le baccalauréat ; le nombre total d'élèves dans l'enseignement postobligatoire était de 7,48 %. Sur l'ensemble des élèves des Baléares, les pourcentages étaient respectivement de 5,43 %, 4,37 % et 7,91 %, soit un total de 17,71 %. C'est-à-dire plus du double que les Marocains. Une illustration claire du décrochage scolaire précoce.
9. Au niveau du baccalauréat, bien que numériquement peu importantes, les données montrent l'intégration progressive des élèves marocains. De 72 inscrits en 2010 à 149 en 2023, ce qui représente une augmentation de 106,94 %, alors que le nombre total d'élèves n'a atteint que 12,59 %. La répartition par sexe des élèves présente également des différences notables : 62,63 % de femmes et 37,07 % d'hommes dans les premiers et 55,52 % et 44,48 %, respectivement, dans l'ensemble de la population considérée.
10. Très peu de jeunes marocains accèdent à l'université. Les étudiants universitaires issus du baccalauréat commencent leurs études à 18 ou 19 ans, et si celles-ci sont en présentiel, elles exigent du dévouement, du temps et des ressources, ce qui implique une double sélection pour accéder à l'université : réussir l'examen d'entrée et disposer de ressources familiales suffisantes pour permettre à l'étudiant de ne pas travailler alors qu'il est en âge de le faire. Selon les données de l'Université des Îles Baléares (UIB), entre 2010 et 2021, 33 263 étudiants au total se sont inscrits, dont seulement 138 étaient marocains. Cela représente 0,42 % du total.

La présence féminine parmi les étudiants marocains est également prépondérante : 61,59 % sont des femmes et 38,41 % des hommes. Parmi les étudiants non marocains, la répartition est beaucoup plus équilibrée : respectivement 57,53 % et 42,47 %.

Les données fournies par l'UIB indiquent un taux d'abandon pour la période 2010-2021 de 49,28 %. Ainsi, sur deux étudiants qui commencent un cursus universitaire, un seul parvient à le terminer. D'autre part, sur 100 élèves marocains qui terminent l'enseignement secondaire obligatoire, seuls 3 parviennent à terminer un cursus universitaire.

Principales conclusions

Les recherches actuelles sur le décrochage scolaire précoce, tant en sociologie de l'éducation qu'en travail social, considèrent pour la plupart qu'il y a quatre dimensions à ce processus : la dimension personnelle, le contexte familial, la dimension sociale et le système éducatif.

L'équipe de chercheurs a passé en revue ces causes et amis en exergue le rôle important de la xénophobie et des discriminations qui se reflète, par exemple, dans le durcissement des nouvelles lois sur l'immigration récemment adoptées par le Parlement européen. Ou, pour prendre un exemple plus proche, dans la résistance persistante à la construction de mosquées, alors que la liberté de culte est pleinement établie en Espagne depuis la Constitution de 1978. « Tant que le racisme sera présent dans les salles de classe, ce qui est le cas qui nous occupe ici, il sera très difficile de réduire de manière significative le décrochage scolaire précoce » écrivent-ils.

Par ailleurs, les personnes interrogées ont insisté sur la crise du système éducatif qui se montre incapable de gérer la grande diversité des origines et des cultures des élèves, de les motiver, de les orienter et de leur offrir suffisamment d'alternatives pour les études postobligatoires. Ce n'est pas un hasard si, selon le dernier rapport de l'INE de 2023, le profil de l'élève qui ne termine pas l'enseignement secondaire obligatoire est celui d'un garçon étranger (taux d'abandon de 32,8 %). Au cours des entretiens, il a été question du manque de ressources des établissements et du manque de formation des enseignants pour faire face à la diversité. La représentante de l'établissement d'enseignement lui-même a insisté sur l'inefficacité actuelle des protocoles en matière d'absentéisme et sur les défaillances d'un système de formation professionnelle qui ne parvient pas à concilier les spécialités qu'il propose, celles que le marché demande et celles que les élèves eux-mêmes souhaitent.

Deux questions ont fait l'objet de vifs débats en raison de leur caractère problématique. La première concerne la répartition équitable des élèves étrangers, dans notre cas marocains, entre les établissements scolaires. En l'absence de données statistiques à ce sujet, il n'a pas été possible de remettre en question la véracité de la perception, maintes fois exprimée, selon laquelle cette répartition est inégale et tend à concentrer les élèves étrangers dans des établissements dont le niveau éducatif est dévalorisé par ce même fait. Toutefois, la personne interrogée en tant que représentante de l'établissement d'enseignement (directrice générale

de la planification et de la gestion éducative) a confirmé que le problème existe et qu'il est difficile à résoudre. Soit parce qu'il existe des quartiers à forte concentration de populations étrangères, ce qui fait que les établissements primaires et secondaires de la zone ont un pourcentage élevé d'élèves étrangers. Soit parce que, même si l'on souhaite appliquer le principe de scolarisation des élèves dans les établissements les plus proches de leur domicile, le nombre de places disponibles dans les établissements ne le permet pas, ce qui interfère également avec l'application du principe de déconcentration.

La seconde est l'obstination très controversée des enseignants à orienter les élèves marocains vers des études professionnelles, ce qui est considéré comme un signe de discrimination. Il est très probable que, à quelques exceptions près, les enseignants recommandent, avec de bonnes intentions, la poursuite des études dans la formation professionnelle en tenant compte du niveau de revenu familial et de la plus grande employabilité qu'offre sur le marché du travail un diplôme de niveau moyen ou supérieur ; ce qui semble faire défaut, c'est leur capacité à orienter et à motiver l'élève. En ce qui concerne la partie lésée, pour ainsi dire, de ce qui a été exprimé dans les entretiens, on peut en déduire que le rejet de la formation professionnelle est motivé, en partie, par ce sentiment de discrimination - que les hypothèses qui sous-tendent cette perception soient vraies ou non - mais aussi par le fait que, même si elle peut faciliter l'accès à l'emploi, elle ne confère pas un statut social plus élevé, contrairement à un diplôme universitaire ; un statut qui rejaillirait, par ricochet, sur toute la famille. Ce n'est pas nouveau : en Espagne, la formation professionnelle a été sous-estimée jusqu'à récemment pour les mêmes raisons.

Recommandations et pistes d'action

L'équipe de recherche estime que tout ce qui peut être fait nécessite une approche conjointe de la communauté éducative, des parents et des institutions, en particulier municipales et régionales, étant entendu qu'il existe un consensus quasi général sur les stratégies scolaires proposées.

1. Intervention précoce. les problèmes de socialisation, la concentration d'élèves étrangers et les manifestations racistes sont présents dès l'école primaire, ce qui rend souhaitable la mise en place de stratégies visant à garantir l'égalité entre les élèves, la déconcentration et une plus grande vigilance face aux attitudes et comportements xénophobes. Cette vigilance, associée à une tolérance zéro, devrait être maintenue à toutes les étapes du processus éducatif.
2. Renforcement des programmes de tutorat individuel et de soutien scolaire. Les recherches menées démontrent que les programmes de tutorat peuvent améliorer les résultats scolaires et l'intérêt pour les études.

3. Augmentation de la participation parentale dans les centres et les AMIPAS, ainsi que de l'intérêt pour les études de leurs enfants. Cela nécessiterait une intervention plus importante des travailleurs sociaux, en plus de celle qui peut déjà être mise en place dans les cas où une propension à l'abandon est détectée, et la mise en œuvre de programmes municipaux.
4. Orientation scolaire et professionnelle des élèves et des familles. Les entretiens réalisés permettent de conclure que l'orientation scolaire et professionnelle est insuffisante. Certaines expériences pédagogiques confirment des résultats très positifs lorsque les programmes d'orientation incluent la famille de l'élève, favorisant ainsi la prise de décision concernant les études post obligatoires, qu'elles soient professionnelles ou universitaires, et leur adéquation avec les capacités et les préférences de l'élève.
5. Programmes de formation des enseignants à la gestion de la diversité culturelle. Une nécessité qui est apparue clairement lors des entretiens.
6. Améliorer le système de formation professionnelle. Tant en ce qui concerne l'offre que les parcours de formation et les parcours universitaires. Par exemple, le système de formation en alternance est encore peu répandu.
7. Améliorer l'information et l'orientation sur les études universitaires. Et toutes les actions qui permettent d'augmenter le nombre de diplômés immigrés et d'enfants d'immigrés. Au cours des entretiens, il a été mentionné, à titre d'exemple, le soutien que représente pour un élève immigrant le fait de voir qu'un membre de son groupe peut devenir enseignant. Il a également été question de la manière dont les attitudes racistes s'atténuent grâce au statut social conféré par un diplôme universitaire et à l'exercice d'une profession dans des conditions d'égalité de compétences.
8. Améliorer la satisfaction des élèves à l'école. Des activités scolaires et extrascolaires peuvent être mises en place pour susciter l'intérêt, le sentiment d'appartenance à un groupe et le lien avec l'établissement scolaire, mais seule une méthode d'enseignement innovante, l'égalité de traitement, l'absence de racisme, le soutien constant des enseignants et l'intérêt des parents peuvent garantir une meilleure satisfaction dans les études.

Pour finir, certaines questions qui ne faisaient pas l'objet de l'étude et qui n'avaient pas de lien direct avec le problème du décrochage scolaire précoce ont été soulevées, de manière

collatérale, tout au long de celle-ci. Des questions qui, selon nous, pourraient contribuer à modérer le décrochage scolaire.

Tout d'abord, le décalage (très commenté) entre les associations des mosquées et les établissements scolaires, un décalage qui existe dans les deux sens. Comme nous l'avons vu, les associations développent leur activité éducative en se concentrant sur l'apprentissage de la langue et de la culture arabes, ce qui n'interfère en rien avec l'éducation scolaire et ne nécessite aucun lien avec celle-ci, leur objectif étant de renforcer l'identité culturelle et religieuse. Toutefois, lorsqu'il a été question des activités extrascolaires et des habitudes alimentaires, des cas d'inadaptation, d'absentéisme, de rejet ou, dans certains cas, d'excuses pour ne pas y participer ont été mis en évidence. Ce sont des questions prévisibles lorsqu'il s'agit de la diversité religieuse ou culturelle, mais si elles ne peuvent être totalement résolues, elles peuvent au moins être précisées, limitées et clarifiées dès lors qu'il existe un contact plus fluide entre la communauté éducative, les travailleurs sociaux et les associations.

Deuxième question soulevée : l'associationnisme au sein de la communauté marocaine, ou plutôt son absence. Il y a en effet peu d'associations qui ont un caractère purement culturel, revendicatif ou de défense des intérêts de la communauté. Comme nous le savons, après les Allemands, les Marocains constituent la deuxième population étrangère la plus nombreuse des Baléares, mais ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour se faire entendre. Il ne fait aucun doute que les problèmes de racisme dans les écoles ou le décrochage scolaire pourraient être davantage pris en considération si des associations représentatives pouvaient faire pression sur les administrations publiques concernées.

Cette absence de représentation, pour ainsi dire, a été aggravée par la disparition du Forum des Baléares sur l'immigration, un organisme qui, malgré sa simple fonction consultative, était un espace où les associations d'immigrants pouvaient soumettre aux administrations publiques, à leurs différents niveaux territoriaux, leurs problèmes concernant les aspects juridiques de l'intégration sociale, l'accueil, l'éducation, l'emploi, la santé, le codéveloppement, etc. Le Forum a été remplacé par un Conseil consultatif pour l'intégration, un organe plus que dilué, qui se réunit au maximum deux fois par an et dont l'ordre du jour est imposé par l'administration. Aucun argument politique ne justifie que la communauté ayant le taux d'étrangers résidents le plus élevé de l'État, soit 21,65 %, ne dispose pas d'un forum pour l'intégration sociale des immigrants.